Comprendre les ESA en 7 questions

Description

Depuis 2008, des Ã©quipes spÃ©cialisÃ©es Alzheimer (ESA) proposent une thÃ©rapie non mÃ©dicamenteuse pour aider les malades Ã prÃ©server leur autonomie, et ainsi, leur permettre de rester le plus longtemps possible chez eux. De quoi sâ??agit-il ?

Qui ?

Chaque Ã©quipe spÃ©cialisÃ©e Alzheimer (ESA) est composÃ©e de professionnels formÃ©s Ã lâ??accompagnement de maladies neurodÃ©gÃ©nÃ©ratives (ergothÃ©rapeutes, psychomotriciens, assistants de soins en gÃ©rontologie) et encadrÃ©e par un coordinateur (infirmier, psychomotricien ou ergothÃ©rapeute). En tout, **on compte environ 500 ESA en France**, crÃ©Ã©es au sein des Services de Soins Infirmiers Ã Domicile (SSIAD). Elles Ã©manent du plan Alzheimer 2008-2012.

Pour qui ?

Comme leur nom lâ??indique, les ESA sont destinÃ©es aux malades Alzheimer, mais pas Ã tous. Il faut remplir **trois conditions** pour que leurs services soient adaptÃ©s :

- quâ??un diagnostic de maladie Alzheimer ou de maladie apparentÃ©e ait Ã©tÃ© posÃ©
- que la personne se trouve Ã un **stade lÃ©ger ou modÃ©rÃ©**, avant la perte dâ??autonomie
- quâ??elle vive Ã domicile

Pourquoi ?

Lâ??objectif est double :

- **PrÃ©server** lâ??autonomie du malade, en augmentant sa participation aux activitÃ©s de la vie quotidienne.
- **Soutenir** lâ??aidant en ajustant et encourageant son action auprÃ¨s du malade.

Quoi ?

Cette thÃ©rapie non mÃ©dicamenteuse se dÃ©ploie en **trois Ã©tapes**:

- **Lâ??Ã©valuation** : lâ??ergothÃ©rapeute/le psychomotricien observe le niveau dâ??autonomie du malade (quelles activitÃ©s de la vie quotidienne il est capable dâ??accomplir seul?), ainsi que son lieu de vie (dans quel mesure la cadre est adaptÃ© aux troubles liÃ©s Ã la maladie?).
- **Le plan individualisÃ© de soins de rÃ©habilitation**, câ??est-Ã -dire: comment utiliser les capacitÃ©s restantes pour accomplir Ã nouveau certaines activitÃ©s de la vie quotidienne et y retrouver du plaisir? Lâ??ergothÃ©rapeute/le pyschomotricien Ã©tablit le programme de soins, puis les assistants de soins en gÃ©rontologie prennent le relais pour le mettre en oeuvre avec la personne. Lâ??aidant est Ã©troitement associÃ© Ã ces dÃ©marches, puisque câ??est lui qui assurera le suivi par la suite.
- **Le bilan** : Ã la fin de lâ??accompagnement, lâ??ergothÃ©rapeute/le psychomotricien fait le point sur les activitÃ©s rÃ©alisÃ©es Ã la lumiÃ¨re des objectifs initialement fixÃ©s. Ce rapport est transmis au mÃ©decin traitant et/ou au mÃ©decin de la consultation mÃ©moire.

Quand ?

Ce dispositif de soins est **limitÃ© dans le temps** : il sâ??organise en 12 Ã 15 sÃ©ances, rÃ©parties en trois mois consÃ©cutifs. Il peut Ãªtre renouvelÃ© chaque annÃ©e si le malade remplit toujours les conditions.

Comment ?

Cette prise en charge sâ??effectue **sur prescription mÃ©dicale**, dÃ©livrÃ©e par le mÃ©decin traitant, par un spÃ©cialiste dâ??un cabinet libÃ©ral ou dâ??une consultation mÃ©moire. Une fois la prescription obtenue, il suffit de prendre contact avec le SSIAD le plus proche pour quâ??une ESA intervienne.

Combien ?

Cette prestation est **intÃ©gralement remboursÃ©e par la SÃ©curitÃ© sociale**.

date crÃ©Ã©e
2025/06/11